



charte de la maillette

En utilisant la Maillette, nous nous engageons à contribuer au développement d'une économie réelle, non spéculative, locale, au service de l'être humain et respectueuse du vivant. Par le biais de cet outil citoyen qui porte nos valeurs et nous rend au quotidien actrices et acteurs de notre territoire, nous choisissons de :

↑ Soutenir et encourager

les entreprises et initiatives locales qui privilégient la qualité des biens et des services et qui garantissent des manières de produire soutenables ;

↑ Renforcer

la solidarité et le lien social, au-delà de la compétition, et développer la coopération, l'épanouissement et l'intelligence collective ;

↑ Valoriser

le travail artisanal, qui permet la sauvegarde de techniques traditionnelles et la transmission de savoir-faire, tout en favorisant l'innovation ;

↑ Diminuer

les gaspillages et notre empreinte écologique, en soutenant les circuits courts et inciter ainsi à la transition énergétique ;

↑ Refuser

le dogme de la croissance illimitée, en repensant ensemble de nouveaux modèles non productivistes, nourris de conscience critique globale ;

↑ Concrétiser

de nouvelles formes d'échanges plus responsables et conviviales, porteuses d'une autre vision du monde, de progrès social, et créatrices de cercles vertueux.

En signant la présente charte, j'adhère à ces intentions collectives, en mon nom.

Je prends également note que la Maillette adhère au Manifeste pour les MLC, reliant les différentes monnaies locales complémentaires, en déclarant les valeurs communes auxquelles elles se rattachent, sans entamer l'individualité de chacune d'elles (texte lisible sur le site <http://monnaie-locale-complementaire.net>).

**Association pour une Monnaie
Locale en Pays de Rance**

<https://la-maillette.bzh> - contact@la-maillette.bzh
Tél. : Michel : 07 81 14 20 73 / Gérard : 06 30 46 75 41
Courrier : 30 rue des Grands Jardins, 22100 DINAN